

Réf: Dossier N° : 56163

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « DIVINE COMMUNICATION »

Siège social : ABIDJAN - MARCORY KBF, ADZOPE, DERRIERE
AZALI HOTEL, 11 BP 1695 ABIDJAN 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23 Oct. 2018, et enregistrés au CEPICI le 29 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « DIVINE COMMUNICATION » .

Objet: Conseil en communication ; Edition publicitaire ; Evénementiel ; Production audiovisuelle ; Formation et conseil ; Régie publicitaire ; Imprimerie et broderie ; achats, ventes et distribution de tous matériels, accessoires, produits et consommables ; Fournitures de bureau ; Fournitures de bureaux ; Toutes prestations de services.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - MARCORY KBF, ADZOPE, DERRIERE AZALI HOTEL, 11 BP 1695 ABIDJAN 11

GERANT: Monsieur OULAI FULGENCE CAMEYAN.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-28254 du 29/10/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°25406 du 29/10/2018

